

Jeudi 27 août 2020 à 19h00

1. SITUATION INTERNATIONALE

BILAN ÉPIDÉMIOLOGIQUE MONDIAL

(Source : Johns Hopkins, données du 27/08/20 à 15h30)

- **Total cas confirmés : 24 206 743** (+ 270 717 en 24h)
- **Total guéris : 15 835 348** (+ 220 209 en 24h)
- **Total décès : 826 743** (+ 6 305 en 24h)
- **Total pays/territoires touchés : 188** (+0)

BILAN ÉPIDÉMIOLOGIQUE UE/EEE ET RU

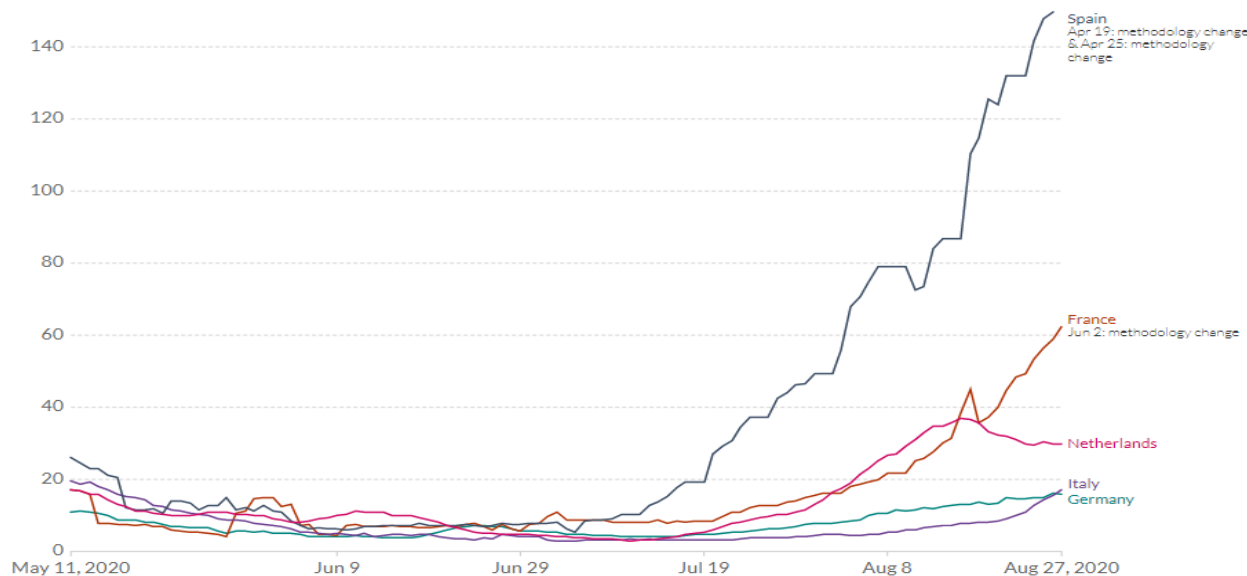
(Source : ECDC, données du 27/08/20)

- **Total cas confirmés : 2 120 207** (+22 776 en 24h)
- **Total décès : 181 129** (+196 en 24h)

Daily new confirmed COVID-19 cases per million people

Shown is the rolling 7-day average. The number of confirmed cases is lower than the number of actual cases; the main reason for that is limited testing.

[LINEAR](#) [LOG](#)



Our World
in Data

CC BY

EUROPE

L'Allemagne va probablement durcir les restrictions imposées à sa population face à la pandémie de coronavirus, avec notamment des amendes accrues en cas de non-port du masque, selon un projet d'accord entre régions et gouvernement. Par ailleurs les contrôles pour s'assurer que les périodes de quarantaine sont bien respectées vont être renforcés. Le pays va aussi prolonger jusqu'à la fin de l'année l'interdiction de public dans les stades, lieux culturels, festivals ou foires.

En Espagne, les enfants devront porter le masque à tout moment à l'école à partir de 6 ans, a annoncé le gouvernement dont l'objectif est que l'école se fasse en présentiel et non plus à distance comme c'était le cas la dernière année scolaire.

Au Royaume-Uni, les voyageurs venant de Suisse, Jamaïque et République Tchèque devront observer une quarantaine de deux semaines à leur arrivée dans le pays, afin d'éviter la transmission de cas de nouveaux coronavirus.

2. SITUATION NATIONALE

2.1. EPIDEMIOLOGIE (Source : Bilan SpF du 27/08/2020 et CNAM)

259 698 confirmés en France (+6 111 en 24h)

85 984 personnes guéries parmi les patients hospitalisés (+460 depuis le 24/08)

4 535 patients hospitalisés dont :

- 65 lits **en moins** occupés depuis le 24/08

381 patients admis en réanimation pour le COVID-19 :

- 29 lits **en moins** occupés depuis le 24/08

30 576 décès (+32 depuis le 24/08) dont :

- 20 070 décès en milieu hospitalier (+32 depuis le 24/08)
- 10 506* décès en EHPAD / autres EMS

* Données réactualisées au 24/08

Données issues de SI-DEP : Entre le 18 août et le 24 août 2020, 745 470 patients ont été testés pour le SARS-CoV-2, le taux de positivité était de 3,8% et le taux d'incidence de 42,4 pour 100 000 habitants.

Dispositif « Contact Covid », depuis le 16 mai 2020 jusqu'au 26 août 2020 :

- Au cours des dernières 24h, 4 826 patients confirmés ont été contactés par la CNAM
- Au cours des dernières 24h, 11 269 personnes contacts ont été contactées par la CNAM
- En moyenne, pour la semaine du 19/08 au 26/08, 2,6 personnes contact pour 1 cas confirmé

SOS médecins : le 26 août 2020, le nombre d'actes médicaux SOS Médecins pour suspicion de COVID-19 est en **légère hausse à 469 actes**, leur part dans l'activité totale est en **légère hausse à 6%**. Au niveau régional, les actes sont stables dans la plupart des régions, excepté en Auvergne-Rhône-Alpes, PACA et Nouvelle-Aquitaine et particulièrement en Ile-de-France.

Passages aux urgences pour suspicion COVID-19 : le 26 août 2020, les passages aux urgences pour suspicion de COVID-19 sont en **stables à 329 passages**, la part dans l'activité totale est **stable à 1%**. Au niveau régional, sur la journée d'hier, les passages aux urgences pour suspicion de COVID-19 sont stables ou en baisse dans toutes les régions exceptés en PACA où on observe une dynamique de hausse modérée.

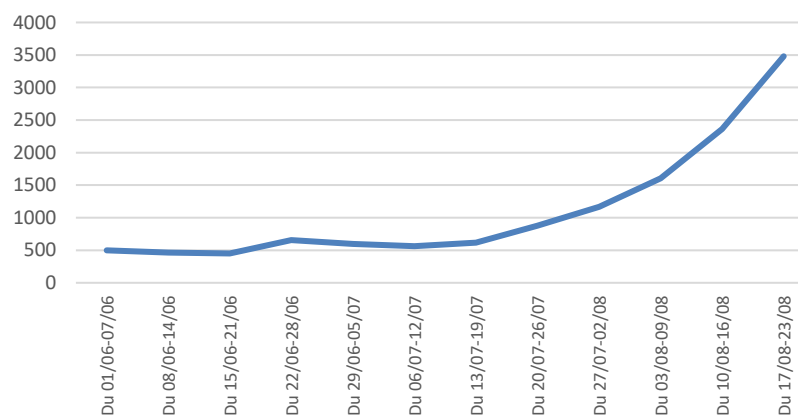
Mobilisation des renforts : Au 27 août 2020, la mobilisation représente 28 526 jours-réservistes

Niveaux de vulnérabilité des départements : Passage en vulnérabilité élevée du Val d'Oise (IDF), des Alpes-Maritimes, du Var et du Vaucluse (PACA)

Nombre de cas confirmés de COVID-19 selon SI-VIC par région de l'établissement de déclaration, France, 27 août 2020 (14h)

Région	Le 27 août 2020			Depuis le 01 mars 2020	
	Hospitalisations en cours N (%)	Dont réanimation N (%)	Soins aux urgences N (%)	Retours à domicile N (%)	Décès N (%)
Auvergne-Rhône-Alpes	277 (6%)	18 (5%)	4 (3%)	8 323 (10%)	1 776 (9%)
Bourgogne-Franche-Comté	21 (0%)	4 (1%)	0 (0%)	4 111 (5%)	1 065 (5%)
Bretagne	64 (1%)	6 (2%)	2 (2%)	1 382 (2%)	269 (1%)
Centre-Val de Loire	55 (1%)	9 (2%)	0 (0%)	2 384 (3%)	574 (3%)
Corse	8 (0%)	2 (1%)	0 (0%)	258 (0%)	59 (0%)
Grand Est	456 (10%)	16 (4%)	6 (5%)	13 107 (15%)	3 660 (18%)
Guadeloupe	18 (0%)	7 (2%)	0 (0%)	94 (0%)	19 (0%)
Guyane	85 (2%)	13 (3%)	2 (2%)	1 475 (2%)	53 (0%)
Hauts-de-France	454 (10%)	33 (9%)	4 (3%)	7 251 (8%)	1 941 (10%)
Ile-de-France	2 315 (51%)	165 (43%)	98 (75%)	30 741 (36%)	7 699 (38%)
La Réunion	64 (1%)	11 (3%)	0 (0%)	204 (0%)	7 (0%)
Martinique	14 (0%)	3 (1%)	0 (0%)	101 (0%)	17 (0%)
Mayotte	5 (0%)	1 (0%)	0 (0%)	442 (1%)	28 (0%)
Normandie	66 (1%)	2 (1%)	3 (2%)	1 899 (2%)	446 (2%)
Nouvelle-Aquitaine	66 (1%)	12 (3%)	0 (0%)	2 334 (3%)	432 (2%)
Occitanie	125 (3%)	19 (5%)	0 (0%)	3 090 (4%)	523 (3%)
Pays de la Loire	89 (2%)	10 (3%)	0 (0%)	2 408 (3%)	490 (2%)
Provence-Alpes-Côte d'Azur	335 (7%)	44 (12%)	11 (8%)	6 350 (7%)	988 (5%)

Evolution hebdomadaire du nombre de nouveaux cas

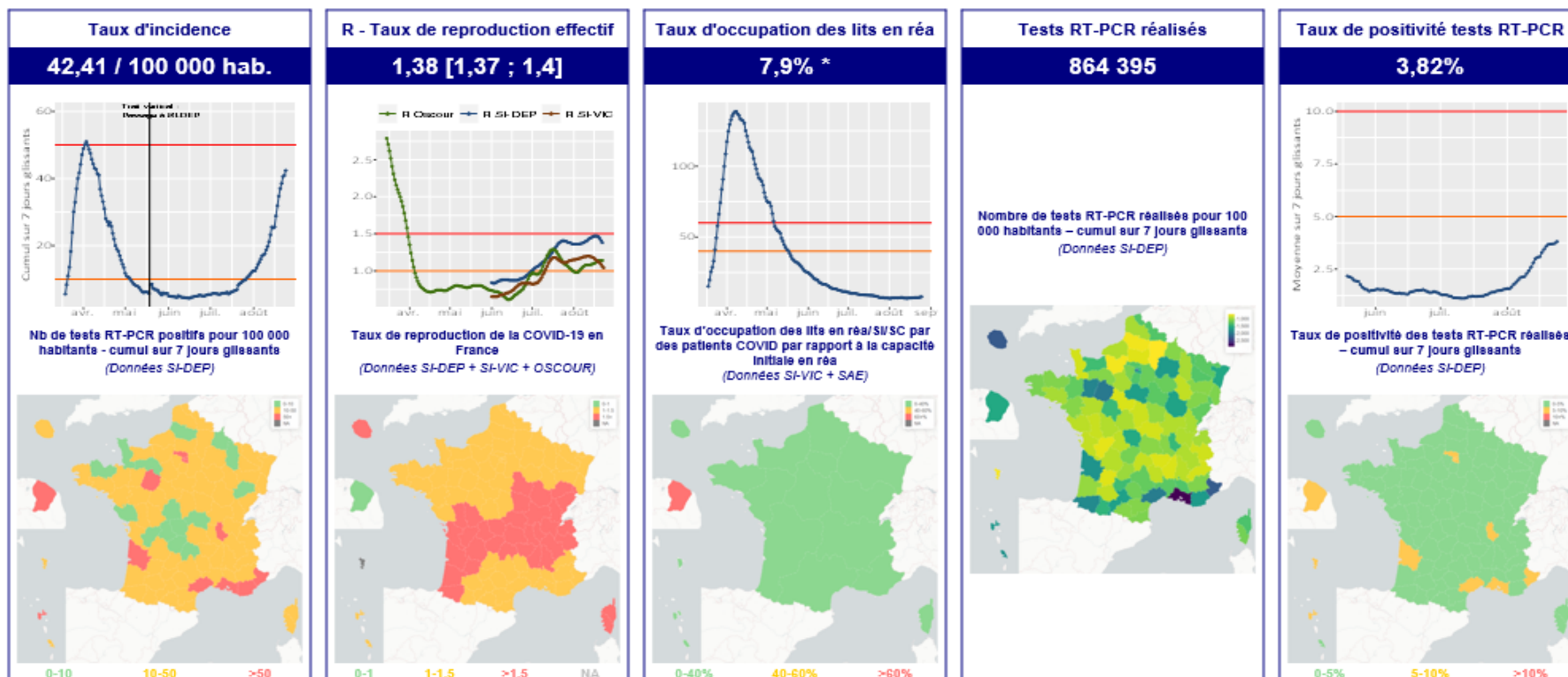


2.2 INDICATEURS DE PILOTAGE

INDICATEURS DE PILOTAGE - COVID-19

27 août 2020

* Attention : En raison d'un problème informatique survenu chez SPF, le taux d'occupation en réanimation communiqué ici n'est pas celui du jour mais celui du 2020-08-25.



Analyse de la situation – points d'attention

Les R doivent être mis en perspective des autres indicateurs et ne sauraient à eux seuls justifier une alerte sur une région donnée, notamment dans un contexte d'incidence faible. Le R affiché est celui de la France métropolitaine, estimé à partir de SI-DEP. Les intervalles de confiance ne sont pas présentés sur la carte et les courbes mais doivent être pris en compte.

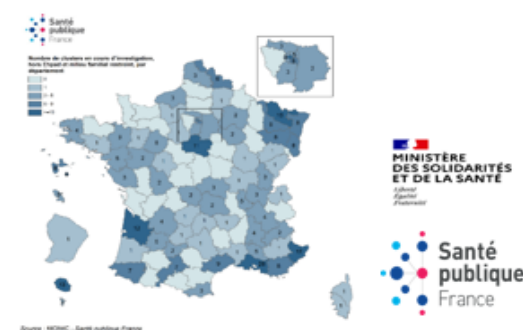
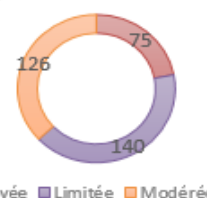
→ En région, l'estimation du R-effectif à partir de SI-DEP est significativement supérieure à 1 dans toutes les régions métropolitaines, ainsi qu'en Guadeloupe, Martinique et La Réunion

→ Passages en vulnérabilité élevée (classification SpF) : Val d'Oise, les Alpes-Maritimes, le Var et le Vaucluse

Focus clusters

341 clusters en cours d'investigation
dont 32 en EHPAD

1 317 clusters identifiés depuis le 09/05, dont 172 en Ehpad (+22 nouveaux clusters en 24h dont 1 en EHPAD), hors milieu familial restreint.



2.3 STRATEGIE DE REPONSE NATIONALE

➤ HISTORIQUE DES PRINCIPALES MESURES DE GESTION

27/01/2020 : Activation du Centre de Crise Sanitaire.

29/02/2020 : **Passage stade 2** - objectif de freiner la propagation du virus sur le territoire

12/03/2020 : **Plan blanc généralisé** (niveau 2) pour tous les établissements de santé, déprogrammation de tous les actes non urgents. Plan bleu national dans **tous les établissements** médico-sociaux.

13/03/2020 : Déclenchement du PCA.

14/03/2020 : **Passage stade 3** - objectif d'atténuation des effets de la vague épidémique sur le territoire.

17/03/2020 : Activation de la Cellule Interministérielle de Crise et Début du confinement à 12h.

23/03/2020 : Loi du 23 mars 2020 d'état d'urgence sanitaire

13/04/2020 : Annonce par le PR d'un déconfinement progressif à partir du 11 mai 2020

28/04/2020 : Présentation de la stratégie nationale de déconfinement par le Premier ministre

04/05/2020 : Protocoles sanitaires de réouverture des écoles, collèges et lycées

07/05/2020 : Annonce du dispositif de déconfinement au 11 mai par le Gouvernement

11/05/2020 : Première phase du déconfinement

28/05/2020 : Annonce par le PM de la deuxième phase de déconfinement à partir du 2 juin

02/06/2020 : Seconde phase de déconfinement

03/06/2020 : Installation de la commission d'enquête à l'Assemblée nationale

14/06/2020 : Allocution du Président de la République

20/06/2020 : Annonce par le Premier Ministre de nouvelles mesures pour la période estivale

22/06/2020 : Troisième phase de déconfinement

10/07/2020 : Fin de l'état d'urgence en France

11/07/2020 : Publication du décret relatif aux mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans les territoires sortis de l'état d'urgence sanitaire et dans ceux où il a été prorogé

20/07/2020 : Port du masque obligatoire sur tout le territoire dans les lieux publics clos

Centre de crise sanitaire - ☎ : 01 40 56 75 11

centrecrisesanitaire@sante.gouv.fr

➤ APPLICATION STOPCOVID (MISE A JOUR AU 27/08/2020)

➔ Nombre d'utilisateurs s'étant enregistré sur l'application : 2 383 478

➔ Total de 1 725 QR codes scannés

➔ Total de 103 contacts à risque notifiés et 15 à notifier

Zones de Circulation Active (article 50 du décret n°2020-860 du 10 juillet 2020)

21 départements sont désormais classés en zones de circulation active du coronavirus :

Île-de-France : Paris (75), Val-de-Marne (94), Seine-Saint-Denis (93), Hauts-de-Seine (92), Seine-et-Marne (77), Essonne (91), Yvelines (78), Val d'Oise (95)

Pays de la Loire : Sarthe (72)

Centre Val de Loire : Loiret (45)

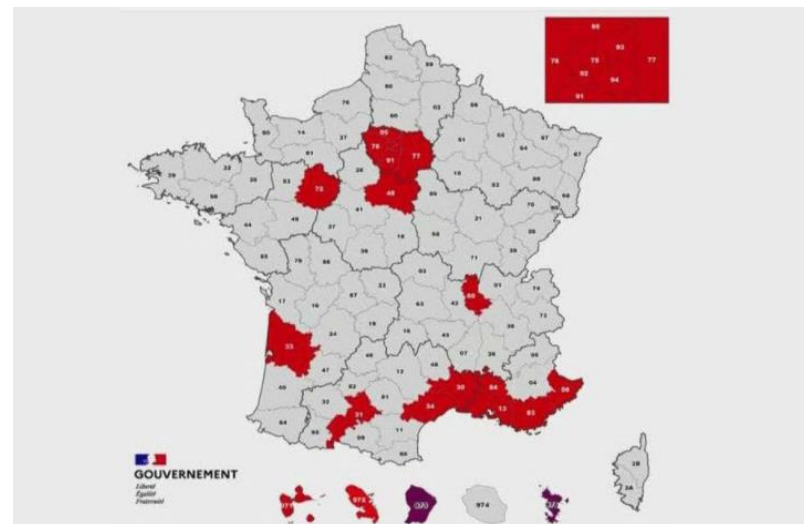
Provence-Alpes-Côte d'Azur : Bouches-du-Rhône (13), Alpes-Maritimes (06), Var (83), Vaucluse (84)

Occitanie : Hérault (34), Gard (30), Haute-Garonne (31)

Nouvelle-Aquitaine : Gironde (33)

Auvergne-Rhône-Alpes : Rhône (69)

Antilles : Guadeloupe (971), Martinique (972) et 2 collectivités d'Outre-Mer : Saint-Martin (978), Saint-Barthélemy (977)



2.4 SYNTHÈSE DU SUIVI DES CLUSTERS (Analyse de risque de SpF du 27/08/2020)

Total de 1 145 clusters (Hors EHPAD et milieu familial restreint) depuis le 09/05, dont actuellement :

- **309** en cours d'investigation
- **2** avec diffusion communautaire
- **127** maîtrisés
- **707** clôturés

Au cours des dernières 24h, **21 nouveaux clusters** dont 10 en milieu professionnel

Total de 172 clusters (en EHPAD), depuis le 09/05, dont actuellement :

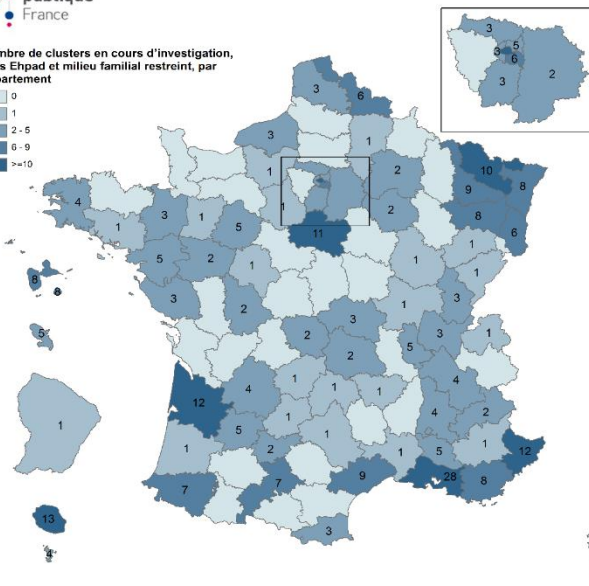
- 32 en cours d'investigation
- 16 maîtrisés
- 124 clôturés

Au cours des dernières 24h, **1 nouveau cluster**.

Cartographie par département des clusters hors Ehpad et milieu familial restreint, en cours d'investigation, au 27 août 2020 (n=309)



Nombre de clusters en cours d'investigation, hors Ehpad et milieu familial restreint, par département



Source : MONIC - Santé publique France

Total de 1 317 clusters dont 341 en cours d'investigation, 831 clôturés et 22 nouveaux au 27/08/2020

1 en ARA	1 en EHPAD à Decines-Charpieu (69)
1 en BFC	1 autre à Molinges (39)
1 en Bretagne	1 autre à Malestroit (56)
3 en CVL	1 en milieu familial élargi à Charsonville (45) 1 en milieu familial élargi à Ingre (45) 1 en milieu professionnel à Semoy (45)
1 en IDF	1 en milieu professionnel (94)
2 en Normandie	1 en milieu professionnel à Rouen 1 en établissement de santé à Darnetal (76)
3 en NA	1 en événement public ou privé à Saint-Robert (47) 1 en milieu professionnel à Villeneuve-sur-Lot (47) 1 en milieu professionnel à Montayrall (47)
3 en Occitanie	1 en événement public ou privé à Montpellier (34) 1 autre à Perpignan (66) 1 en milieu professionnel à Rivesaltes (66)
4 en PACA	1 en milieu professionnel à Marseille (13) 1 en établissement de santé à Aix-en-Provence (13) 1 en événement public ou privé à Marseille (13) 1 en milieu professionnel à Aix-en-Provence (13)
2 en PDL	1 en milieu professionnel à Saint-Herblain (44) 1 en milieu professionnel à Le Mans (72)
1 à La Réunion	1 en milieu familial élargi à Sainte-Marie (974)

DIFFUSION RESTREINTE

2.5. EXPERTISE

Le HCSP a publié le 25/08/2020 son [avis](#) relatif à l'adaptation de la doctrine du HCSP et des mesures barrières et au port de masque, dans les lieux clos recevant du public (notamment dans les établissements d'enseignement supérieur), dans le cadre de la pandémie de Covid-19.

Revue de la littérature récente (depuis juillet 2020) :

- * L'OMS (9/07/2020) considère que la **contamination par gouttelettes et contact est la voie principale** et qu'il faut donc maintenir les gestes barrières **mais encourage le port du masque comme une mesure complémentaire** de protection dans les environnements recevant du public.
- * Une méta-analyse incluant 21 études conclut que le masque (médical, grand public) apporte une **protection significative** avec **une réduction des cas de transmission de 47% pour les travailleurs hors milieu de soin**.
- * En Allemagne, une étude comparative entre les différentes régions où le **port du masque grand public** a été rendu **obligatoire** conclut à une **nette réduction de l'incidence des cas de Covid-19**. Le cas de la ville de Jena, la 1^{ère} ville d'Allemagne à l'avoir rendu obligatoire à partir du 6 avril, est particulièrement significatif : une diminution de 23% a été calculée après 20 jours d'obligation et de 13% après 10 jours. **La réduction calculée pour les personnes de plus de 60 ans était de 50%** mais plus faible pour les 15-34 ans (10%) et les 35-59 ans (20%).
- * Une revue systématique récente portant sur 172 études observationnelles dans 16 pays et 6 continents et 44 études comparatives pertinentes dans des établissements de soins de santé et en milieux non sanitaires (n=25 697 patients) montre que **la transmission des virus est plus faible avec une distanciation physique de 1 m ou plus, par rapport à une distance inférieure à 1 m et que la protection est augmentée à mesure que la distance est allongée**. L'utilisation du masque facial entraîne une réduction importante du risque d'infection avec des impacts plus forts des masques de protection respiratoires (N95, équivalent du FFP2 en Europe) par rapport aux masques chirurgicaux jetables ou similaires (par exemple, masques en coton réutilisables 12-16 fois). **Une diminution par 5 du risque d'infection** (17,4 % sans masque facial -> 3,1 % avec un masque facial quel qu'il soit -par ex. N95, chirurgical ou masque en coton à couche-) est observée. **L'utilisation de masques médicaux ou non médicaux est donc efficace au niveau individuel et en population générale**.
- * **L'efficacité de filtration des masques en tissu est généralement inférieure à celle des masques médicaux et des respirateurs**. Toutefois, les masques en tissu peuvent fournir une certaine protection s'ils sont bien conçus et utilisés correctement.

* Une autre étude suggère qu'une possibilité significative de contamination et de formation de clusters par des transports d'aérosols au-delà des distances limites recommandées pour la distanciation sociale, démontre l'intérêt du port du masque même lorsque ces distances peuvent être respectées.

Le HCSP recommande notamment :

1) d'une manière générale :

- * De favoriser le **port de masque grand public en tissu réutilisable** (selon les préconisations Afnor) par la population française, en facilitant le choix et l'accès des masques pouvant être réutilisés jusqu'à 50 fois, ayant des performances de respirabilité et de filtration constantes et validées et en simplifiant les conditions d'entretien.
- * De continuer à respecter l'ensemble des mesures barrières.

2) Pour les établissements d'enseignement supérieur :

- * D'anticiper les organisations pour être en capacité d'accueillir les étudiants et d'assurer une continuité pédagogique en cas de reprise de l'épidémie ou d'apparition de clusters en milieux universitaires à l'automne 2020.
- * De définir avec les autorités sanitaires et administratives compétentes, **les critères de fermeture partielle ou totale d'un établissement d'enseignement supérieur** en cas d'apparition d'un ou plusieurs cas de Covid-19 confirmés, et les conditions de réalisation de tests virologiques de dépistage.
- * D'identifier et prioriser **les enseignements possibles en ligne à distance**.
- * De rechercher et **respecter systématiquement la distance physique d'au moins 1 mètre** sauf organisations, caractéristiques ou contraintes particulières.
- * De **porter systématiquement un masque** dans les salles d'enseignement ou amphithéâtres et dans les espaces communs des bâtiments et lors de tout déplacement.
- * De **porter systématiquement un masque en plein air** lors de la présence d'une forte densité de personnes ou lorsque que le respect de la distance physique ne peut être garanti.
- * Que chaque établissement développe une stratégie de gestion de flux des étudiants dans les lieux ou moments à risque de forte transmission.
- * De veiller au respect des protocoles sanitaires à mettre en œuvre dans **les espaces de convivialité et de restauration** selon l'avis du HCSP du 21 mai 2020.

Chronologie des mesures de gestion Covid-19 : Août 2020

Mesures de gestion

